

Conventions Mali-Uemoa : UNE NOUVELLE PHASE DU PROJET RÉGIONAL DE MISE EN VALEUR DES TERRES DE L'OFFICE DU NIGER

Deux contrats de partenariat ont été signés hier entre le ministère de l'Agriculture de l'Élevage et de la Pêche et la Commission de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa). Il s'agit du « contrat de bail emphytéotique entre l'Office du Niger et la Commission de l'Uemoa, pour les parcelles de Kandiorou et de Touraba » et de « l'Accord de rétrocession des travaux de réhabilitation et de renforcement de l'Abattoir de Sabalibougou à l'État malien ».

La cérémonie de signature a été co-présidée par le ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, Mahmoud Ould Mohamed, et le président de la Commission de l'Uemoa, Abdallah Bouréma. C'était en présence du président directeur général de l'Office du Niger, Abdel Karim Konaté, du directeur de l'Agetier, Zana Coulibaly, et des représentants des organisations professionnelles de la filière bétail/viande du Mali.

Le premier contrat qui s'inscrit dans le cadre de la mise en valeur des terres de l'Office du Niger a été signé entre le président de la Commission de l'Uemoa, Abdallah Bouréma et le président directeur général de l'Office du Niger Abdel Karim Konaté (photo). Quant au second contrat, il a été signé entre le président de la Commission de l'Uemoa et le ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche et le directeur général de l'Agetier, Zana Coulibaly, en tant que maître d'ouvrage délégué.

Rappelons que c'est par un décret que l'État malien a autorisé l'attribution de parcelles de Kandiorou et de Touraba totalisant 11.288



Photo AMAP

hectares en zone Office du Niger, sous forme de bail emphytéotique d'une durée de 50 ans renouvelables. Cela est formalisé par une convention d'attribution et d'exploitation des terres de l'Office du Niger, signée entre la République du Mali et l'Uemoa, le 24 avril 2008. Afin de se conformer aux textes, les deux parties ont convenu d'établir et signer un bail emphytéotique.

Le second volet de cette cérémonie

concernait la signature de l'accord de rétrocession au ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, des travaux de réhabilitation et de renforcement de l'Abattoir de Sabalibougou à Bamako. Elle porte sur un montant global de 300 millions de Fcfa et s'inscrit dans la dynamique de développement de la filière bétail-viande, l'une des cinq filières agricoles prioritaires de l'Uemoa.

Spécifiquement, il est question dans le cadre de cette convention de la réhabilitation du bâtiment et du renforcement des équipements de saignée, d'abattage, d'habillage et de découpe de l'abattoir, du renforcement de la chambre froide de l'abattoir de Sabalibougou et de l'installation de nouvelles chambres froides dans les marchés de Niamakoro et de Kalaban Coura y compris l'achat d'un camion frigorifique et la connexion au réseau d'eau potable.

Il s'agit aussi de la construction de bureaux, de vestiaires et de toilettes pour le service d'inspection vétérinaire, de la construction de vestiaires et de toilettes pour le personnel d'abattage et de la construction d'un box d'inspection avec lave-mains à pédale stérilisation, tables, chaises et armoires pour les inspecteurs vétérinaires.

Le ministre Mahmoud Ould Mohamed a salué la signature de ces conventions. Le président de la Commission de l'Uemoa a expliqué que, dans la perspective de relancer et d'achever les activités du projet, l'Uemoa vient de lancer une étude visant à actualiser le dossier du projet, notamment le détail et le coût des travaux restants à réaliser. « Ainsi, avec cette évolution, nous pouvons affirmer que le projet régional de mise en valeur des terres de l'Office du Niger dans le cadre de l'Uemoa entre dans une nouvelle phase tout en restant fidèle à son objectif initial de contribution à la sécurité alimentaire et de renforcement de l'intégration régionale », a-t-il soutenu.

Amadou GUÉGUÉRÉ
Scom

Sécurité alimentaire : LE MINISTRE MOHAMED OULD MAHMOUD PARTICIPE À LA REMISE OFFICIELLE DE 793 TONNES DE CÉRÉALES PAR LA CEDEAO





ENTREPRISE BOYILA SARL

Missabougou face à la Station Shell - Bamako
CONTACT : 75.73.40.40 / 66.73.77.28



Immeuble Ibrahima DOUCOURÉ Bamako N'golonina

Tel: 20216906 Fax: 20210248

Email: info@dpa-Industries.com

Site web: www.dpa-Industries.com

Usine: Segou- Pelengana / Mali



Sécurité alimentaire : LE MINISTRE MOHAMED OULD MAHMOUD PARTICIPE À LA REMISE OFFICIELLE DE 793 TONNES DE CÉRÉALES PAR LA CEDEAO

La cérémonie de remise officielle de 793 tonnes de céréales, don de la CEDEAO au gouvernement du Mali, a eu lieu le 7 novembre 2020 dans la cour de la direction générale de l'Office des Produits Agricoles du Mali (OPAM). C'était en présence du ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, M. Mohamed Ould Mahmoud, de son homologue des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine et du commissaire en charge de l'Agriculture, de l'Environnement et des Ressources en Eau de la CEDEAO. Étaient aussi présents les autorités locales et administratives, le directeur de l'OPAM, des responsables des services du dispositif alimentaire, des représentants des partenaires techniques et financiers, parmi lesquels l'ambassadeur de l'Union Européenne, et plusieurs autres personnalités.

Le représentant du chef de quartier et le maire ont souhaité la bienvenue aux ministres et aux partenaires techniques et financiers et les ont remerciés pour cette belle initiative.



Ces céréales seront distribuées gratuitement aux ménages les plus vulnérables

Pour le commissaire en charge de l'Agriculture, de l'Environnement et des Ressources en Eau, le premier don de 237 tonnes de

céréales, composé de riz, maïs, mil, sorgho, est financé par le fond humanitaire de la CEDEAO. Le second lot est de 556 tonnes de céréales. Ces 793 tonnes de

céréales seront distribuées gratuitement aux ménages les plus vulnérables. Le commissaire a invité les coopératives à organiser des stocks pour développer la commercialisation de nos produits. Il a aussi remercié les partenaires techniques et financiers qui nous ont permis de construire notre réserve, un bel outil de prévention des fléaux.

L'ambassadeur de l'Union Européenne a tenu à souligner: « nous sommes venus dans un esprit d'équipe, en solidarité pour soutenir la CEDEAO. Nous sommes ici dans un esprit de coopération ».

Le ministre en charge de l'Intégration Africaine a témoigné que le gouvernement appréciait vivement ce geste de solidarité.

Un mémorandum a été signé, côté malien par le ministre des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine, et côté CEDEAO par le commissaire en charge de l'Agriculture, de l'Environnement et des Ressources en Eau.

Communication/MAEP

Agriculture : CRÉER UN SERVICE DE DRONES À USAGE AGRICOLE



L'utilisation des drones agricoles repose sur les réglementations officielles propres à chaque pays

L'agriculture représente environ 30 % du PIB de l'Afrique et emploie 60 % de la population active. Si les agriculteurs produisent près de 80 % des besoins alimentaires du continent, ils doivent malheureusement faire face à des pertes énormes causées par le manque d'équipements et d'intrants, sans parler du changement climatique. Toutefois, la création de start-up proposant des drones à usage agricole prend de l'ampleur, et pourrait contribuer à améliorer les rendements. Cette solution innovante est de plus en plus sollicitée par les exploitants agricoles et les institutions qui financent des projets agricoles.

Les connaissances nécessaires

L'utilisation des drones agricoles repose sur les réglementations officielles propres à chaque pays. Il est donc nécessaire de contacter la structure aéronautique locale pour connaître les modalités d'autorisation de l'utilisation d'aéronefs. Il faut, bien entendu, avoir des connaissances sur le type de drone agricole qu'on veut utiliser, les techniques de cartographie, l'utilisation professionnelle des GPS, la fabrication, l'essai et le vol de drones, la détection et le traitement des maladies des cultures, etc.

Comment apprendre ?

Il existe plusieurs centres qui proposent des formations en la matière, parmi lesquels l'Académie africaine des drones et des données (ADDA) de l'Unicef, le Centre de formation des pilotes de drones agricoles d'Afrique de l'Ouest, et

des programmes dans des universités et structures aériennes locales. Plusieurs formations sont également proposées en ligne depuis les universités étrangères.

Quel budget pour se lancer ?

Pour un début, on peut louer des drones dans les entreprises aérospatiales locales si on a un budget limité. Sinon, un drone agricole peut coûter en moyenne 5000 euros (3,2 millions de Fcfa). Si on opte pour un pack comprenant un drone et un capteur agronomique, il faut prévoir 10 000 euros tout au plus (environ 6,5 millions de Fcfa). Si on est déjà une start-up établie, on peut se rapprocher des centres agricoles locaux pour prendre connaissance des divers partenariats, permettant de réduire le coût d'achat des drones agricoles.

Quel matériel ou équipement ?

Il existe plusieurs types de drones à usages agricoles. Les plus utilisés sont ceux qui permettent l'identification des zones précises où une intervention est nécessaire, pour réduire les coûts liés aux intrants et à la main-d'œuvre agricoles, et les drones de pulvérisation pour appliquer intrants, eau et divers produits.

Où s'approvisionner ?

On peut s'approvisionner dans les entreprises aérospatiales, ou à défaut, se rapprocher des représentations locales d'organisations opérant dans l'agriculture. Ces organisations proposent généralement des programmes sur la digitalisation de l'agriculture et permettent aux entrepreneurs d'avoir un accès direct aux fournisseurs étrangers ainsi que des formations sur le pilotage grâce à des partenariats multiformes et des compétitions.

Comment trouver des clients ?

Un service de drones à usage agricole cible une clientèle variée. La clientèle est constituée de particuliers intéressés par l'agriculture, de paysans, de coopératives et collectivités agricoles, de professionnels du secteur agricole, de producteurs, d'institutions qui financent des projets agricoles et d'autres acteurs impliqués dans le domaine.

A quel moment/volume devient-on rentable ?

La rentabilité varie en fonction de la capacité du drone et de la surface à sur-

voler. Un drone à rythme moyen peut couvrir 2000 à 2500 hectares par an, pour un chiffre d'affaires provisoire de 13 000 euros (environ 12,5 millions de Fcfa), généralement si on propose ses services dans les coopératives d'agriculteurs. Les autres offres proposées comprennent des informations sur la prévention des maladies des cultures et sur les

différents accompagnements financiers et matériels agricoles disponibles, en échange d'une commission du client. On peut également se charger de la vente des intrants agricoles, des solutions phytosanitaires et même de la vente des récoltes des exploitants.

Agence Ecofin

Chenille légionnaire : L'ENNEMIE N° 1 DES AGRICULTEURS

La chenille légionnaire cause des pertes de rendements qui varient entre 15 et 41%.

Même si la maladie de Bunchy top du bananier (BBTD) occasionne des pertes de rendement de 100% en cas de gravité et entraîne même l'abandon des bananeraies, un webinar animé, il y a environ un mois, par le Conseil ouest et centre africain pour la recherche et le développement agricole (CORAF), établit que les plus redoutables des risques biologiques émergents sont liés à la chenille légionnaire.

Pour gérer ces biorisques, la démarche normale prévoit la constatation des faits, l'identification du risque biologique, l'alerte précoce, la sensibilisation et les actions de lutte.

« En Afrique de l'ouest et du centre, cette démarche connaît des problèmes. La constatation est souvent faite mais l'identification n'est pas spontanée dans la plupart des pays. L'alerte précoce n'est pas souvent donnée ou quand c'est fait, c'est limité. On note la sensibilisation mais les actions de lutte ne sont pas toujours immédiates », déplore docteur Rachidatou Sikirou, chercheur phytopathologiste à l'Institut national de recherche agronomique du Bénin (INRAB). « Si les démarches ne sont pas normales pour pouvoir gérer rapidement ces risques biologiques en Afrique de l'ouest et du centre, cela est dû à l'insuffisance et à l'inexistence de compétences pour une identification rapide. Il y a aussi la faible disponibilité des ressources et de



"L'alerte précoce n'est pas souvent donnée ou quand c'est fait, c'est limité"

l'accompagnement au niveau national pour la gestion des risques biologiques ; la faible capacité en équipements et en finances des structures en charge de la surveillance. Cependant, quelques efforts se font remarquer. Par exemple, dès l'introduction de la chenille légionnaire, chaque Etat a financé des interventions avec ces propres ressources », souligne le docteur Rachidatou Sikirou.

Les principales interventions pour gérer le fléau des risques biologiques sont relatives au renforcement des capacités des acteurs sur les mesures d'urgence, la sensibilisation et les mesures de contrôle à court terme. La surveillance du ravageur au champ est nécessaire ainsi que l'usage de méthodes locales pour lutter contre les ennemis des cultures. Ces méthodes sont basées sur l'utilisation de la cendre, du sable, de l'eau savonneuse et d'extraits des plantes locales.

Simon A.

Filière riz : « IL FAUT PASSER PAR LES PETITS TRANSFORMATEURS POUR SOUTENIR LES PRODUCTEURS »

- préconise Guillaume Soullier, chercheur au Cirad -

Avec la pandémie du coronavirus, le marché mondial du riz a connu durant ces derniers mois quelques soubresauts en raison des restrictions à l'exportation appliquées par certains fournisseurs de la denrée. Dans de nombreux pays importateurs, ces mouvements ont ravivé les craintes d'une perturbation de l'approvisionnement de la céréale préférée des citadins. Si actuellement, la tendance est à l'accalmie, Guillaume Soullier, chercheur au Cirad, appelle à un soutien accru à la filière traditionnelle qui compte pour la quasi-totalité de la production de la région ouest-africaine. Dans un entretien accordé à l'Agence Ecofin, l'expert explique le bien-fondé de la contractualisation dans la filière.

Agence Ecofin : Pouvez-vous nous donner une idée de la situation de la chaîne de valeur rizicole et de ses principaux acteurs dans la région ouest-africaine ?

Guillaume Soullier : Je peux dire qu'il s'agit d'une chaîne de valeur que l'on caractérise comme traditionnelle. Il y a beaucoup de petits acteurs qui travaillent parfois dans l'informel, possèdent peu de capital et gèrent de petits volumes. Au niveau de la production, il s'agit surtout de producteurs familiaux qui cultivent de petites surfaces. Le système de production est essentiellement pluvial et représente 4/5^è des superficies emblavées. Il y a toutefois des zones où l'irrigation est concentrée comme dans la vallée du fleuve Sénégal et dans l'Office du Niger au Mali. Les producteurs ont une contrainte importante de financement, d'accès aux intrants et il y a des défis concernant la qualité des approvisionnements. Au niveau de la transformation, on a de petites unités avec des décortiqueuses villageoises, notamment au Sénégal. Il s'agit globalement de technologies simples et des minirizeries. Cette filière traditionnelle fournit 99 % du riz produit en Afrique de l'Ouest. A côté de ces acteurs, il y a des unités modernes dites semi-industrielles ou industrielles qui fournissent moins de 1 % du riz ouest-africain.

AE : Quels sont les impacts potentiels du coronavirus sur le marché rizicole africain, en ce qui concerne les perturbations de l'approvisionnement depuis l'étranger ou le fonctionnement des circuits de distribution locaux ?

GS : Le Cirad dispose d'un réseau d'expatriés et de partenaires qui permet de suivre les évolutions en Afrique de l'Ouest. Les dernières informations que j'ai reçues de mes collègues sur le terrain n'indiquent pas une rupture majeure d'approvisionnement, ni pour le riz local ni pour le riz importé. Au début de la crise, on a posé des hypothèses sur une probable hausse des prix à l'importation. On a aussi anticipé une baisse possible de la production domestique avec le ralentissement de l'économie et les restrictions sur les importations d'engrais ou de pesticides.

En pratique, il y a eu un ralentissement de l'économie mondiale, une période de baisse du commerce global du riz avec la limitation des exportations de l'Inde, du Vietnam et du Cambodge. Mais cela a été de courte durée. Le niveau des stocks de l'Afrique de l'Ouest était plutôt élevé et il n'y a pas eu de rupture majeure du commerce mondial. Les récoltes paraissent plutôt bonnes en Asie. Même s'il y a des perturbations climatiques, il y a des augmentations de superficies en Chine et en Inde. Donc, pour le moment on est encore loin d'un scénario de rupture du commerce international du riz. Il y a eu certes une hausse contextuelle des cours en 2020, avec le prix de la tonne de riz thaïlandais à 5 % de brisures qui a atteint 480 dollars contre 400 dollars en 2019, mais cela s'est calmé depuis et, en septembre, les prix ont rejoint les niveaux de 2019.

Pour ce qui est de l'approvisionnement en riz local en Afrique de l'Ouest, il n'y a pas eu de ralentissement des récoltes à venir dans la plupart des pays ouest-africains, et la pluviométrie est bonne.



Il n'y a pas eu de ralentissement des récoltes à venir dans la plupart des pays ouest-africains, et la pluviométrie est bonne

Le Mali paraît toutefois faire face à une réduction de l'accès aux intrants des producteurs de l'Office du Niger, ce qui risque de baisser la productivité. Mais on n'est quand même pas dans un scénario de rupture des approvisionnements en riz local.

AE : Vous soulignez que la pandémie pourrait être d'une part une opportunité pour les chaînes de valeur rizicoles locales. Comment cela peut-il se traduire ?

GS : Cela passe par une intervention des Etats. En 2008, avec la première crise des prix, on a eu rapidement un renforcement des moyens étatiques visant à renforcer la production de riz local, avec certains pays qui ont lancé des politiques d'autosuffisance. Il y a eu une augmentation des moyens mis au profit des filières, surtout au niveau de la production.

Toutefois, la consommation augmente tellement vite qu'il est très difficile de la rattraper. Je dois dire que la crise du coronavirus rappelle un peu l'incertitude qu'il peut y avoir à s'approvisionner sur les marchés mondiaux. Même si l'effet est moins prononcé, on est encore dans un contexte teinté d'incertitudes. Des élections s'annoncent dans plusieurs pays en Afrique de l'Ouest comme le Mali, le Ghana et la Côte d'Ivoire et cela pourrait renforcer la volonté des Etats de soutenir des filières locales.

AE : Vous préconisez la création d'un environnement favorable à l'investissement direct étranger dans la modernisation de la chaîne de valeur rizicole, plutôt que des investissements publics directs. Pourquoi privilégiez-vous une telle approche ?

GS : Ceci n'est qu'une partie de notre message, et nous recommandons surtout un soutien aux filières traditionnelles du riz, en particulier aux petits transformateurs. Dans ce contexte où les ressources des gouvernements sont rares, l'investissement privé peut servir de levier. Les investissements étrangers dans la filière rizicole introduisent notamment différents types de technologies qui ne sont pas sur place. Cela donne lieu à des niveaux de qualité différents de ceux fournis par les acteurs de la filière traditionnelle.

Mais il y a une segmentation du marché en Afrique de l'Ouest avec des attentes vis-à-vis des niveaux de qualité de riz et de prix qui sont différents. Je ne dis donc pas que ce sont uniquement les investissements étrangers qui doivent venir changer les filières locales et booster la production. Les investissements étrangers dans la production et la transformation sont d'ailleurs minoritaires actuellement parce qu'il y a beaucoup d'incertitudes pour entrer dans ce domaine. Il y a eu surtout des investissements au Sénégal et au Nigeria et, dans une moindre mesure, au Mali, au Sénégal, au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire.

Les grandes usines rencontrent des problèmes d'approvisionnement. Je pense fondamenta-

lement qu'il y a une complémentarité entre les investissements privés étrangers dans des technologies modernes, et les unités artisanales de décortiquage. Je pense que c'est la filière dite artisanale, qui fournit 99 % du riz local, qui doit être soutenue. Il y a des acteurs qui rencontrent des contraintes de financement et surtout de trésorerie et qui fournissent un riz de qualité incertaine, moins bon que le riz importé. Ce sont autant de points sur lesquels l'Etat peut les appuyer.

AE : Comment est-ce que la filière traditionnelle peut améliorer la qualité du riz produit ?

GS : J'ai un collègue, Matty Demont, à l'Institut international de recherche sur le riz (IRRI), dont c'est le sujet de prédilection. D'après lui, le riz local a des qualités organoleptiques que les consommateurs africains apprécient. Mais il y a d'autres types d'attributs de qualité importants pour les consommateurs. Il s'agit notamment du packaging, de la question de l'homogénéité des grains et de l'absence d'impuretés. C'est cela qui joue dans le choix des consommateurs. Son propos est de dire qu'il faut investir dans la gestion de la technologie, mais aussi de l'approvisionnement au niveau des usines locales et également dans la communication sur la qualité du riz local en améliorant l'emballage.

Et je pense qu'il faut les contrats qui permettent de financer les producteurs et posent des critères de qualité sur le paddy. Cela est important parce que c'est l'une des choses qui vont conditionner la qualité du riz local. La contractualisation dans les filières locales permet d'avoir un premier niveau de la gestion de la qualité.

*Propos recueillis par
Espoir OLODO
Agence Ecofin*

SÈNÈ KUNAFONI

Mensuel de l'Office du Niger

Directeur de Publication :

Abdel Karim Konaté

Rédacteur en chef :

Alassane Diarra

Rédacteurs : Moriba Sanogo,

Fanta Djiga, Bamoye Keita,

Moussa N. Coulibaly.

Adresse : 106 - Segou-Mali

Site web : www.on-mali.org

Facebook : [facebook.com/office-dunigersegou](https://www.facebook.com/office-dunigersegou)

Tel : +223 66 64 65 83

+223 76 64 65 83

Email : dmoris21@gmail.com

Assistance technique :

Agence Stratégies